

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
• 1 à 12 pages..... 200 F • 16 à 28 pages 600 F • 32 à 44 pages 1000 F • 48 à 60 pages 1500 F • Plus de 60 pages 2 000 F	• TOGO..... 20 000 F • AFRIQUE..... 28 000 F • HORS AFRIQUE 40 000 F	• Récépissé de déclaration d'associations 10 000 F • Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F • Avis d'immatriculation 10 000 F • Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculations) 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

N. B. : Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 108294-GL déposée le 02-12-2022, Monsieur LABARI Essoham Komlan, profession : Ingénieur Topographe, demeurant à LOME et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 45 a 55 ca, situé à DAVIE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par des rues non dénommée de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108329-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur AGOSSOU KAFUI Epse AGBONOU, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 03 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DAGUE, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété NEGLOKPE T. ZOGLO, à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108330-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur BANKA Essamevo, profession : Déclarant en Douane, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 09ca, situé à AGBALEPEDO, connu sous le nom de MASSOHOIN, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n°87A, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n°88.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108331-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur AGBEWONOU Holonou, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 65 ca, situé à ADIDOGOME, connu sous le nom de AWATAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le BOULEVARD DU 30 AOUT, au Nord-Ouest par le lot n°11B-13A-12B, au Sud-Est par le lot n°17A, 17B, au Sud-Ouest par les lots n°16B-16C.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108332-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur AKIBODE Akintola Severin N., profession : Fonctionnaire à l'ONU, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par KOSSI ANGE, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKIBODE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108333-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur AKIBODE Akintola Severin N., profession : Déclarant en Douane, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOSSIGAN ANTONY, au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108334-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur TCHKPELE Akli Ezzo, profession : Officier, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de ATOTIDEKA, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la Collectivité HOUNSIAGAME, à l'Est par une rue de 20 m, au Sud par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108335-GL déposée le 05-12-2022, Madame AMESSE Akouavi, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca ,situé à SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE ZANVI ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DJOKPE AKOUWA, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108336-GL déposée le 05-12-2022, Madame GBENOU Abra Akofa, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AFLAO SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°385, à l'Ouest par le lot n°386, à l'Est par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n°387B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108337-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur KADISSOLE Bizinam, profession : Agent des Impôts, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à LEGBASITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAMBLE MESSAN, au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108338-GL déposée le 05-12-2022, Mrs. SIABI Yao et YELOU Yaovi, profession : Apprenti et revendeur, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 55 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ASSIKO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BARAGBAN, au Sud par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108339-GL déposée le 05-12-2022, Madame TSEVI Mensa Ametowoyona, profession : Ingénieur, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 60ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKAN KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété ADETI, à l'Est par la propriété KLIKAN KOAMI, à l'Ouest par une rue de 28m, au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108340-GL déposée le 05-12-2022, Madame DATER Koko Mikafui S ., profession : Etudiante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 44ca ,situé à BAGUIDA, connu sous le nom de TAMAGNI, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété D'ALMEDA, à l'Ouest par un passage de 10m, au Sud par le passage de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108341-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur AGBEZOUKE Kwassi, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 73 ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AWATAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m, à l'Ouest par le lot n°555, à l'Est par le lot n°553, au Sud par le lot n°556B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108342-GL déposée le 05-12-2022, Madame ATIDIGA Ablavi B., profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14 a 22 ca, situé à AVEDJI, connu sous le nom de AGBETU, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m, à l'Ouest par les lots n°1885 et n°1886, à l'Est par un passage de 6m, au Sud par la VOIE EXPRESS DE 50 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108343-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur KPEEVEY Kudzo Sitsope, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 05 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété APEDO, à l'Ouest la propriété MOLI, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une autre rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108344-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur GUEDEGBE Agoi Tohimi, profession : Technicien de Surface, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 39ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENIGNBAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété VIDZRAKOU, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108345-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur MOHAMMED Abdallah Rafiou, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AGBLELIKOR, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la Collectivité AHADJI-DRAH, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108346-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur ETSE Komla A., profession : Programmeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 14 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AGBLELIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par LA ROUTE AGBLELIKO, à l'Ouest et au Sud par la Collectivité GAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108347-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur SINZAAtiyodi, profession : Technicien supérieur en génie civil, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété TENGUE, à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108348-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur GNAGBLODJO Kpedja Petit, profession : Topographe, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°1975A et n°1977B, au Sud-Est par une rue de 16 m, au Sud-Ouest par une autre rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108349-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur AFIDENYIGBA Tete Edem, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 85 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de HOUMBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°453, à l'Ouest par le lot n°454, au Sud par une rue de 16 m, à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à LA COOPEC AD et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108350-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur AFIDENYIGBA Tete Edem, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à TAGBLEKOPE, connu sous le nom de ZLIDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest, au Sud et à l'Est par la propriété GBATI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à LA COOPEC AD et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108351-GL déposée le 05-12-2022, Madame HOTOR Ama Senam, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de KLEME DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEXOVON KODJO TETE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108352-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur AZIADEKE Koffi, profession : Menuisier, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 57ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENYIGBAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au sud par la propriété AVOUSSOU KOMLAN, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108353-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur ODJO Augustin Marcel, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20 a 43 ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de DEVIKAME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété AMOU KOKOU TOUKON, à l'Est par la propriété GBEASSOR, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108354-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur ODJO Auguste Mercellin, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13 a 71 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DEVIKIME, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par une rue de 12 m, à l'Ouest par la propriété GBEASSOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108355-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur MABOUDOU Komigan, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 0 a 55ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de VAKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité MIKANDO, au sud par une rue non dénommée de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108356-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur MABOUDOU Alemou Koffi Djabaku, profession : Hôtelier, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 48 ca, situé à ELAVAGNON, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-Est par une rue de 12 m, au Nord-Ouest par une rue de 14m, au Sud-Est et Ouest par la propriété AYENA HOUNDJADAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108357-GL déposée le 05-12-2022, Madame NUIDZI Efua Sefako Fafavi, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 24m, à l'Ouest par le lot n°111A, à l'Est par le lot n°113, au sud par le lot n°112.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108358-GL déposée le 05-12-2022, Madame BIBIGNA Ledji Epse Detchinli, profession : Caissière, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 16 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par KLIKAN KOAMI, à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108359-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur BATCHA Zoulguifoulou, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de KITIDJAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1159A, au Sud par la lot n° 1159, à l'Ouest par le lot n° 1156, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108360-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur KPOGNON Koami Credo Joachim, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété KPAGNON, à l'Ouest par la propriété NOUTCHOUGAN, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108361-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur DODOUNOU Tsevi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 04 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par un passage de 8 m, à l'Ouest par une rue existante de 14m, à l'Est et au Sud par la propriété DZAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108362-GL déposée le 05-12-2022, Madame AGBAKOU Messan C, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 83 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de ANIMANYA, préfecture des Lacs et borné au nord par une rue de 14 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEASSOR, au Sud par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108363-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur TADJELA Essoklana, profession : Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 52 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la Collectivité VOSSAH-DALLY, à l'Ouest et au Sud par une rue non dénommée de 22 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108364-GL déposée le 05-12-2022, Madame HOUEGA Egbemihouede, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 73 ca, situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au sud par la Collectivité NYAMAKOU SODOGA, à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108365-GL déposée le 05-12-2022, Madame DZIVON Ayawavi Pauline Epse Hounon, profession : Boulangère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest par le lot n°1100, au Sud par le lot n°1098, à l'Est par un passage de 6 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108366-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur KPOTI Foli Dosseh, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 93 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de HOUMTI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1414A, à l'Ouest par le lot n°1413, au sud par le lot n°1416, à l'Est par la ligne de Haute tension AKOSOMBEAU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108367-GL déposée le 05-12-2022, Madame AKATOR Yawa Antoinette, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à KPOTA-COLAS, connu sous le nom de ANFAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°1806, à l'Ouest par le lot n°1807, au Nord par le lot n°1806B, à l'est par une rue non dénommée de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108368-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur ABOULAYE Massoud, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 67ca, situé à LEGASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SEDJRO, au Sud et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108369-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur ABOULAYE Massoud, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété ANTHONY KOFFI, à l'Est par une rue de 12m, à l'Ouest par une rue 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108370-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur BOUKARI Omorou Salifou, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 35ca, situé à KELEGOUGAN, connu sous le nom de ZOGBEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par la Collectivité AGBAGLO, à l'Est par la Collectivité ZOGBLA DOKLA, à l'Est par une rue existante de 14m, au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108371-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur TSEKPUIA Komivi Venunye, profession : Officier lieutenant-colonel, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24 a 00 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété ADAKPAHOUN, à l'Ouest et à l'Est par des rues non dénommée de 16 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108372-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur TSEKPUIA Komivi Venunye, profession : Officier Lieutenant-Colonel, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à AFLAO-GAKLI, connu sous le nom de SOPKINKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°1129, à l'Est par les lots n°1130 et n°1132, au Sud par un lot non nommé, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108373-GL déposée le 05-12-2022, Monsieur ALINOOU Koffi Olulumazo, profession : Consultant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23 a 34 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de TSROKPOSIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété DJEMEKI Yao, à l'Ouest par une rue de 14m, au Sud par la Voie de 50 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108374-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur ADAM, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 24m, à l'Ouest par le lot n°1014A, au Sud par le lot n°1015, à l'Est par le lot n°1017.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108375-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur D'ALMEIDA Messan Koffivi, profession : Agent Commercial, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10 a 80 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au nord par la propriété AMEDJROVI DIEU-DONNE, au Sud par la propriété SEDZRO AGBOSSE APETETE, à l'Ouest et à l'Est par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108376-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur D'ALMEIDA Messan Koffivi, profession : Agent Commercial, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 13 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété OLIBO AZUIN, à l'Ouest, au Sud et à l'Est par la propriété ADIGOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108377-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur GBADAMASSI Issaka, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 26 ca, situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par la lot n°647, à l'Est par la lot n°650, à l'Ouest par le lot n°648, au Sud par une rue nommée AMENYAH KOFFI de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108378-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur BANGNA Labdiedo, profession : Menuisier, demeurant à DAPAONG et domicilié à DAPAONG, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 42 ca, situé à TSEVIE - ADETIKOPÉ, connu sous le nom de AKPLOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété MAVOR TETÉY AGBODAN, à l'est par DJINEKOU SIKI, au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108379-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur DOKE Kouami Jacques, profession : Guide Touristique, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 24 ca, situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de KLOBATEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la Collectivité GBAMA, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108380-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur TOSSOUKPE Alexandre Witt H., profession : Agent de Banque, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 93 ca, situé à ADAKPAME, connu sous le nom de ADAKPAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la lot n°753bis, à l'Ouest par le lot n°746, à l'Est par le lot n°748, au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108381-GL déposée le 06-12-2022, Madame SANVEE Assaba Noella J., profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 19 ca, situé à AGBATA, connu sous le nom de LANZO KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'est par la propriété DJIKO, au sud et à l'Ouest par des rues de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108382-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur ADJANGBA Ayite Guy M., profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 02 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DEVIKOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité AGBEGLOGNA, au Sud par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108383-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur ADJANBA Ayite Guy M., profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20 a 01 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DEVIKEME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 20m, à l'Est par une rue de 14m, au Sud par la propriété AGBEGBLOGNA ET AMOU, à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108384-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur ADJALLE Kokou, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 41 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de ZONE NORD DE LA GENARMERIE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°107, à l'Ouest par le lot n°106, à l'Est par le lot n°110, au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108385-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur TOSSAVI Bessavi Desire, profession : Ophtalmologue, demeurant à LOME et domicilié à KPEGOLONOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 47 ca, situé à AGBATA, connu sous le nom de LANZO, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'est et au Sud par la propriété ALLAGLO MAWULI, à l'Ouest par une rue en projet de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108386-GL déposée le 06-12-2022, M. et Mme TOSSAVI Bessavi Desire et BODOGOU Lebenadame, profession : Enseignante/Institutrice, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 34 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 12 m, à l'Ouest et au Sud par la propriété GATHO KOSSI, à l'Est par une rue de 16 m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108387-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur YOUNOUSSA Souley Djibril, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 72 ca, situé à KELEGOUGAN, connu sous le nom de ZOGBEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ANTHONY, à l'Est par la ROUTE NATIONALE N° 34 LOME - VOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108388-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur YOUNOUSSA Souley Djibril, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10 a 93 ca, situé à BE KEGUE, connu sous le nom de ZOGBEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par la Req N°52796, au Sud par la propriété ANTHONY KOFFI MAWUTO, à l'Est par une rue de 16 m, à l'Ouest par la ROUTE N°34 LOME - VOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108389-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur YOUNOUSSA Souley Djibril, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 97 ca, situé à BE KEMLEGOUGAN, connu sous le nom de ZOGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété ANTHONY, à l'Ouest et au sud par des rues existante de 16 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108390-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur RATIME Koffi Tchalim Rufin, profession : Economiste, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 40 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété AGBLEWONOU, à l'Est par la propriété AVOUWADA, à l'Ouest par une rue de 20 m, au Sud par une Collectivité non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108391-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur RATIME Koffi Tchalim Rafin, profession : Economiste, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété TETE, à l'Est par une rue existante de 14 m, à l'Ouest par une rue existante 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108392-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur RATIME Koffi Tchalim Rufin, profession : Economiste, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 50 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGOVOUDOU, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété VOSSAH, au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108393-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur RATIME Koffi Tchalim Rufin, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 15 a 60 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de NIMAGNA, préfecture des Lacs et borné au Nord par le lot n°848 A, au Sud par le lot 856, à l'Ouest par les lots n°849-850B, n°851-854B et 853-854B, à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108394-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur OGBONE Koffi Mawuto, profession : Inspecteur Central du Trésor, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ASSIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SENVO, au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108395-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur AKPOTO-ALAGNOH Kodjovi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Ouest par le lot n°61, au Sud par le lot n° 64, à l'Est par le lot n° 63.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108396-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur AKPLEHE Ami, profession : Infirmier, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 03 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KPESSI, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest au Sud et à l'Est par la propriété KOUNEDJIKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108397-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur AZANKPO Teh Benissan, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 24 ca, situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de AVOUEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest, au sud et à l'Est par la propriété KUSUGBO KOMLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108398-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur D'ALMEIDA Ayi Konko, profession : Employé de Bureau, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 84ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la Collectivité EGGLE, à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108399-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur AYI Mssan Koumako, profession : Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 60ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au nord par le lot n°21B, à l'Ouest par le lot 215 et 216B, au Sud par le lot n°214, à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108400-GL déposée le 06-12-2022, Madame ATTIOGBE-KOTOR Hanou, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 12 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°241, au Sud par les lots n°210 et n°211, L'Ouest par le lot n°213-212B-214B, à l'Est par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108401-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur KOULEDO Koffi Hubert, profession : Menuisier, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 47 ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété MENSAH AKOSSOUVI, au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108402-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur KOMBATE Bili, profession : Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOGBETONOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, à l'Est et au Sud par la Collectivité FOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108403-GL déposée le 06-12-2022, Madame AKPOTO Messan, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 01 ca ,situé à LOGOPE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par le lot n°720, à l'Ouest par le lot n°716, au Sud par le lot n°718.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108404-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur ABDOULAYE Bouraima, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AFLAO TOTSIGAN, connu sous le nom de AFLAO TOSIGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°1548-1546, au Sud par le lot n°1544B, à l'Ouest par le lot n°1545-1543A, à l'Est par une rue non dénommée de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108405-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur TCHADJOBOM Somoussoudini, profession : Déclarant en Douane, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 65 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOGOTE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la Propriété DAGNO, à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108406-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur TCHADJOBOM Maliki, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 45 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ASSIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 10 m, à l'est et au Sud par la propriété DJOMAKOU, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108407-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur AMEGNAGLO Komlan Fovi, profession : Machiniste, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 68 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, à l'Ouest, au Sud et à l'Est par la propriété AKIBODE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108408-GL déposée le 06-12-2022, Madame SOSSOU Midodji Epse Kombey, profession : Commerçante, demeurant à ETAT-UNIS et domiciliée à ETAT-UNIS, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de KLEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, à l'Ouest, à l'Est et au Sud par la propriété ZANKOO ROBERT.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108409-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur OLOUDE BABA-AGBA Yawson, profession : Agent de Développement, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 04 ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de FIDOKPOUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBOTRO, à l'Est par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108410-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur MESSIGAH Komlan T, profession : Agent Commercial, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 89 ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la Collectivité EVON, au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108411-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur SOUGLIMPO Lardja, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08 a 91 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest par la propriété WOGODO, au Sud et à l'Est par les rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108412-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur NASSIMBIGOU Dambe, profession : Cuisinier, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 20 ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de AVEGUIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud et à l'Est par la Collectivité AZANGLO, à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108413-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur NASSIMBIGOU DAMBE, profession : Cuisinier, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 12 ca, situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de KLEME AGOKPONOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est au Sud par et à l'Ouest par la propriété WADA K. AVUNYITOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108414-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur PEDOMEY Roger Domefa, profession : Responsable d'Entreprise, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AGONYIVE, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité ATODOKPO, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108415-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur AHOCOU Idjibi Comlan, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 69 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de ADETIKOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AHOCOU D-URBAIN, à l'Ouest par la propriété GARBA Mohamed, au Sud par une de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108416-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur AHOCOU Idjibi Comlan, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 05 ca, situé à ADETIKOE, connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AHOCOU, à l'Ouest par la propriété AGBODJAN PRINCE, au Sud par la Voie FERREE LOME TABLIGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108417-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur SIABI Yao Messa, profession : Apprenti, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 64 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ADJALEVON, à l'Ouest par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108418-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur MAWUDO Kossi Jean B, profession : Déclarant en Douane, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 21ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété WOGODO, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108419-GL déposée le 06-12-2022, Madame KPODAR Enyonam Ayele, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 72 ca, situé à LOME, connu sous le nom de Fozoui, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la Collectivité KLIKAN, au Sud par une rue non dénommée de 16 m, à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108420-GL déposée le 06-12-2022, Madame KPODAR Enyonam Ayele, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 23 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FAZUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la Collectivité KLIKAN, au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108421-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur FIADEVAH Kokouvi, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 88 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOSSIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°559, à l'Est par le lot n°561, à l'Ouest par une rue de 20m et au Sud par le lot n°562 bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108422-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur TRENOU Kokou Agossa, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à KANGNIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 21 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété ADOKOU Victor, au Nord-Ouest par une rue de 14m et au Sud-Ouest par la propriété GOUGOU Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108423-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur NAGOU Madow, profession : Economiste, demeurant à LOME et domicilié à RESIDENCE CAISSE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 50 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de NOUVEAU MARCHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°133, au Sud par une rue de 14 m, à l'Est et à l'Ouest par le lot n°133 bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108424-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur AMOUSSOU Kpotogbe, profession : Sans emploi, demeurant à LOME et domicilié à GBEGNEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 22 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord-Est par le lot n° 8, au Nord-Ouest par les lots n° 5 et 4, au Sud-Est par le lot n°9 et au Sud-Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108425-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur SEMABIA Koffi Jacob, profession : Technicien Génie mécanique, demeurant à TAGBLIGBO et domicilié à AFANOUIKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ADJIDROKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m, au Sud par la collectivité SIAKOU, à l'Est par la propriété SOAHOKE AMEGANSHI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108426-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur KONDO Kossi, profession : Ingénieur Mécanicien, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOUKAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 96 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KPAGLI POUTA, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 m chacune, au Sud par une rue de 14 m et à l'Ouest par la propriété ATOUNOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108427-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur TSOLENYANU Kodzo Agbenyega, profession : Responsable d'ONG, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de KLEME DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété EHON S. KOAMI et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108428-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur TSOLENYANU Kodzo Agbenyega, profession : Responsable d'ONG, demeurant à ADIDOGOME et domicilié à WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 10 ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété ETSE AGBAVI, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108429-GL déposée le 06-12-2022, Madame MOUZOU Abidé-Essohanam, profession : Agent Commercial, demeurant à ADETIKOPE et domicilié à KPOTAVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-Est, au Nord-Ouest et au Sud-Est par la propriété KAMASSA MESSAN et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108430-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur DIOGO Ahlonkor, profession : Juriste, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 61ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par des rues non dénommées de 12 m et 14 m, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAYI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108431-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur DIOGO Ahlonkor, profession : Juriste, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 86 ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la route AKATO- VIEPE SEGBE de 30 m, au Sud par la propriété ABALO AMEVI AHOEFA et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108432-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur INOUSSA Askandarou, profession : Commerçant, demeurant à AGOE et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 05 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DALIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AWANYO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à INOUSSA Saïd, et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108433-GL déposée le 06-12-2022, Monsieur ABDOUSAMADOU Farid, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 79 ca, situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de N'KAFOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété KODJOVI PHILLIPE, au Sud par une rue existante de 12 m et une rue de 11 m à l'Est par la propriété ATTISSO et à l'Ouest par la propriété GABA NORBERTUS.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108434-GL déposée le 06-12-2022, Madame TOUH M Yawa Pélagie Epse BALOUKI, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à SOGBOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 83 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TCHACOROM.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108435-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur KOUTOLENA Yaka, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la Collectivité KOUNI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108436-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur PERNIKOFF Philipp A., profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14 a 68 ca, situé à AGBADRAFO, connu sous le nom de DAGUE, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBOZO ABRA, à l'Ouest par une rue de 14 m, au Sud par la propriété AGBOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108437-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur MENSAH Lakole Ametepe, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 01 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de ALOGAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALOGAVI ANAGOSI, au Sud par la propriété KOSSA MAWUTOGNA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108438-GL déposée le 07-12-2022, Madame MENSAH Botsoe Delali, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 31 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de ALOGAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété BATEKOU PIERRE DOVI, à l'Est par la propriété DEKPO, à l'Ouest et au Sud par la propriété GASSIJHOUSOUNOU ANAGOSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108439-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur FOUNOU Kodjo, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 96 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AMEDJROVI DIEU-DONNEE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108440-GL déposée le 07-12-2022, Madame KADARO Essossinam, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à LAGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AKEY KOWAMI DJIMEFA, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108441-GL déposée le 07-12-2022, Madame EDORH Kinwoalo Mevi, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AFLAOAKATO, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est et au Sud par la Collectivité POMEAVO, à l'Ouest par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108442-GL déposée le 07-12-2022, Madame HE Abra Mawunyo, profession : Employée, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la Collectivité AGBOSSE, au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108443-GL déposée le 07-12-2022, Madame MOUSTAPHA Fatima, profession : Comptable, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest au Sud par la propriété ATTIKPO GAEGOAME, à l'est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108444-GL déposée le 07-12-2022, M. et Mme KABEYA Badibanga et AMOUZOUKPE Akouvi Sabine Epse KABEYA, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 27 ca, situé à AVEDJI, connu sous le nom de AGETU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°1845, à l'Est par le lot n°1819B-1818, à l'Ouest par une rue de 14 m, au Sud par le lot n°1819C-1821.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108445-GL déposée le 07-12-2022, M. et Mme KABEYA Badibanga et AMOUZOUKPE Akouvi Sabine Epse KABEYA, profession : Revendeuse, demeurant à NOTSE et domiciliés à NOTSE, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 66 ca, situé à AVEDJI, connu sous le nom de AGETU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°1800, à l'Ouest par le lot n°1797A, à l'Est par les lots n°1799B et n°1798B, au Sud par une rue de 14 m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108446-GL déposée le 07-12-2022, M. et Mme TOSSAVI Bessavi Desire et Bogogou Lebenandame Epse TOSSAVI, profession : Ophtalmologue, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 21 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOPE ZOGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KPODO, à l'Est par la propriété DZREKE, au Sud par une rue existante de 14 m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108447-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur ADOVLO Kokouvi, profession : Sans Emploi, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 87 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété LAWSON PLASSA KPOKPOKO, à l'Est par une rue de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108448-GL déposée le 07-12-2022, M. et Mme FIAGBEDOU Atsoufe et DOSSEH Amevi, profession : Revendeuse/ Revendeur, demeurant à LOME et domiciliés à AFLAO SAGBADO, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AFLAO SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par la lot n° 5A, au Sud par un lot non nommé, à l'Est par le lot n° 6, à l'Ouest par une rue de 14 m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108449-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur DJERI-ALASSANI Kouassivi Bougounou, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 50 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest par le lot n° 831, à l'Est par le lot n° 817B, au Sud par le lot n°829.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108450-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur ALATE Koffi Benjamin, profession : Vendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 06 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOGOKOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue en projet de 12m, à l'Ouest, au Sud et à l'Est par la propriété AMAGLO ATTISSO KOUAME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108451-GL déposée le 07-12-2022, Madame KOUASSI Akouvi, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de DAGUE, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété MENSAH-NEGLOKPE A., au Sud par la propriété KOUASSI KOKOU, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108452-GL déposée le 07-12-2022, M. et Mme MIDEKOR Anani et DOGBE Povi H., profession : Particulier/Infirmière d'Etat, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09 a 07 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ATIGAN KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété AGBODZRAKOU, au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108453-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur ABOUDOU Yawovi Prudencio, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à CHATEAU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 83 ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de KELEGOUGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété APEMEKOU, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108454-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur TCHONDA Agnindoufei, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 07 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'est par la propriété GBON-YIVO AGBENIGAN, au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108455-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur BOCCOVI Messan M.E., profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOM-NAVA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 04 ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la Collectivité SOSSOU, à l'est par la Route FRONTIERE AKATO VIEPE de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108456-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur AKPAGUELI Komla Mawuena, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 74 ca, situé à AGOE, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AGBODOGLO, à l'Ouest par la propriété BAKP NOJWOKPO, au sud par la propriété AKPAGUELI, à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108457-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur NOUVI David Eteh, profession : Ingénieur Electricien, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 42 ca, situé à LOME-KANYI KOPE, connu sous le nom de KANYI KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n°1796 et n°1794, au Sud par les lots n°1795-1793B, à l'Est par le lot n°1791B, à l'Ouest par le lot n° 1797A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108458-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur DARO Tchedre, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 17 a 50 ca, situé à ADETIKOË, connu sous le nom de KLOTAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la Collectivité AMEDZRO, à l'Ouest par la route de GYMA DE 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108559-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur HANVI Foli Gafriga, profession : Gestionnaire des Ressources Humaines, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 92 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au nord par une rue existante de 14 m, à l'Ouest, à l'Est et au Sud par la propriété ZANKOU.

Il déclare que ledit immeuble appartient à HANVI Foli Gafriga et GBEDENOU adzovi Afefa et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108460-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur ADADEVI-AHO Koami, profession : Tailleur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 94 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AGBLELIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14 m, à l'Ouest, au Sud et à l'Est par la propriété AGBEVIVINA ANYINEFA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108461-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur TENGUE Komla Ametepe, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à LOME, connu sous le nom de SANGUERA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété TENGUEY AZIAKPO KOSSI, à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108462-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur AKAKPOVIE Ekoue Didier, profession : Avocat, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 26 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété GAVON, à l'Ouest et au Sud par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108463-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur KLOUTSE Yawo Demanya, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 95 ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de KLEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Ouest au Sud et à l'Est par la Collectivité ASSAWA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108464-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur ACOUE Akouete Yannick et ECOUE Akouete Yachine, profession : Employé/Revendeur, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 83 ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la Collectivité APPENOU, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m, au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108465-GL déposée le 07-12-2022, Madame SANT'ANNA Mistoura, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 76 ca, situé à TOKOIN, connu sous le nom de KELEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°1442, à l'Ouest par le lot n°1441 et n°1429, au Sud par le lot n°1430, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108466-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur LOKPO Kjudjovi, profession : Employé de société, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 97 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONNKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la Collectivité BABI, au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108467-GL déposée le 07-12-2022, Madame ATETIH Handada Kossiwavi Epse WHADJAH, profession : Infirmière, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24 a 00 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KONYITO KPOTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, à l'Ouest par la propriété AWOUSSAVI KOMLAN et à l'Est par la propriété AZEVI KODZO, au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108468-GL déposée le 07-12-2022, Madame ATETIH Handada Kossiwavi, profession : Infirmière, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 25 a 27 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AVINATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m, à l'Est par la propriété KOSSI BETE, à l'Ouest par la propriété AHONDO KOAMI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108469-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur TOSSOUKPE Kokou, profession : Géomètre Dessinateur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOUTE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AKPLAN, à l'Est par une rue non dénommée de 16 m, au Sud par une autre rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108470-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur AGBABADA Messan Yaovi, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 80 ca, situé à ZANGUERA, connu sous le nom de AFIADENIGNBAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 28 m, au Sud par la propriété ATAGBA, à l'Ouest par la ROUTE ADODOME AFIADENIGNBAN, à l'Est par la propriété GBOLOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108471-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur N'GUISSAN Sankisou, profession : Mécanicien, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 99 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de TOGBLEKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété ALLAGNO, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108472-GL déposée le 07-12-2022, Madame APELA Tchotcho Epse ADJOGOU, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 12 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOGOKOME, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGEGEE, au Sud par une rue existante de 14 m, à l'Est par la Req 46573.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108473-GL déposée le 07-12-2022, Madame AGBEMEDJI DOVI Epse AMOUZOU, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 38 ca, situé à GBLINKOME, connu sous le nom de GBLINKOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par une rue de 14m, à l'Ouest par la lot n°1107B, au Sud par le lot n°1105.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108474-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur BOURAIMA Tajudeen, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 04 a 77ca, situé à TCHIKPLONOU KONDJI, connu sous le nom de KONDJI, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AGBOVI KADE KETSRI, à l'Ouest OLAOUA SHITU, à l'Est par la propriété WAZA KOSSI, au Sud par la propriété ADRA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108475-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur AYENA Kodjo Elon, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 14 a 45 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la ROUTE DE LEO2000 de 28 m, à l'Ouest par le lot n° 2092A, au Sud par les lots n° 2093, 2095, 2097, à l'Est par le lot n° 2098.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108476-GL déposée le 07-12-2022, Madame MAYATCHI Agbandi Epse BOUKARI, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 47 ca, situé à ADETIKOE, connu sous le nom de TSAVADO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 12 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HEDEDJI, au Sud par une rue existante de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108477-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur NYAVO Yawo, profession : Orthopédiste, demeurant à LOME et domicilié à YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 99 ca, situé à DE SAGBADO, connu sous le nom de ADELAN KOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot n° 383, à l'Ouest par le lot n° 377, au Sud par le lot n° 383.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108478-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur NYAVO Yawo, profession : Orthopédiste, demeurant à LOME et domicilié à YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à DJIGBE, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ATTKPO, à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108479-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur NYAVO Yawo, profession : Orthopédiste, demeurant à LOME et domicilié à YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 81 ca, situé à DE SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE KOPEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par la Route non dénommée de 24 m, à l'Ouest par la lot n° 235, au Sud par le lot n° 238.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108480-GL déposée le 07-12-2022, Madame DERMANE Ikpindi, profession : Coiffeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DEVIKINM ZOBEGAN, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AMOU DOSSEH AMBROISE, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108481-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur ATSU Yao, profession : Animateur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 97 ca, situé à KPOTAVE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEDRO, au sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108482-GL déposée le 07-12-2022, Madame DIALLO Amina Epse YOCCOUBOU-BOUKARI, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 04 ca, situé à AFLAO AGBALEPEDOGAN, connu sous le nom de AGBALEPEDOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°1904, à l'Est par le lot n°1900, à l'Ouest par le lot n°1898, au Sud par une rue en projet de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108483-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur FOLIKPO Yawo Mawusi, profession : Agent de Banque, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 12 ca, situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété AGOH, au Sud par LA ROUTE SEGBE AKATO VIEPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108484-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur FOLIKPO Yawo Mawusi, profession : Agent de Banque, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 36 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la Collectivité KAGLAN, à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108485-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur AMOUSSOU Kinvi Adodo, profession : Ingénieur Génie Sanitaire, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de HOUMBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 m, au Sud par le lot n°191, à l'Est par le lot n°192.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108486-GL déposée le 07-12-2022, Madame BOKO Afi Sybille, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 26 ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AVEDJI TELESSOU, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par le lot n°78, à l'Ouest par une rue de 14 m, au Sud par un passage de 6m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108487-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur AKLI Koami, profession : Assistant, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOSSOU AYAWA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108488-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur AMOUZOU Akou Essenam, profession : Agent de Voyage, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de ATIDJIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16 m, à l'Ouest et au Sud par la propriété ARMATTOE, à l'Est par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108489-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur IBRAHIM Beidou Abdoulaye, profession : Cadre de la BOAD, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 27 ca, situé à AFLAO-GAKLI, connu sous le nom de GAKLI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°1325, au Sud par le lot n°1326B, à l'Est par une rue en projet de 14 m, à l'Ouest par un passage de 6 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108490-GL déposée le 01-12-2022, Monsieur PATASSE Komi Eninam, profession : Agent de Douane, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AVOEME ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LOGOSSOU, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108491-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur SALIFOU Kokousse, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 97 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GADEKA AGOSSE ADANSOU, Sud et à l'Est par une rue de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108492-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur CAKPOVI Kokou, profession : Cuisinier, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 40 ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de GBONVE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16 m, à l'Est par le lot n° 899A, au Sud par le lot n° 900, à l'Ouest par le lot n° 897.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108493-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur SODJI Ahlin Edem, profession : Employé de Banque, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 36 ca, situé à TOKOIN-WUITI, connu sous le nom de TOKOIN-WUITI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par une rue de 14m, à l'Ouest par le lot n° 10, au Sud par le lot n° 13.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108494-GL déposée le 07-12-2022, Madame MODJI Ablavi, profession : Retraité, demeurant à LOME et domiciliée à BE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 40 ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de APEDEKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité VEDOME-GOROGA, au Sud par la Voie ferre LOME KPALIME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108495-GL déposée le 07-12-2022, Monsieur MODENOU Kodjovi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 369, à l'Est par le lot n° 371, à l'Ouest par le lot n° 370A, au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108496-GL déposée le 07-12-2022, Madame AYIVOR Akouvi Kafui Colete, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 42 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété BAKOKPOE SENAZIAN, à l'Est par la propriété TSOKPOSSOU, à l'Ouest par une rue existante de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108497-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur TORBANE N' Oueyenoptte, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 98 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de GBONYE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, à l'Ouest par le lot n°78, au Sud par le lot n° 79A, à l'Est par le lot n°80.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108498-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur OHOUNTE Abalo DANIKOU , profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 45 ca, situé à AFLAO WOUGOME, connu sous le nom de DOGBEDAKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Ouest par la Collectivité AGBASSA, au Sud et à l'Est par la Collectivité ANAGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108499-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur PANLA-KONGA Sob, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 65 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 528A, au Sud par le lot n°529 et n° 530, à l'Est par le lot n° 527 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108500-GL déposée le 08-12-2022, Madame HLOMADOR Yawagan Holali, profession : Coiffeuse Esthéticien, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord à l'Ouest et au Sud par la propriété ZIGAN ADEWOUTO, à l'Est par une rue de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108501-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur AZUMA Kossi Wobube, profession : Déclarant en Douane, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16 m, à l'Ouest, au Sud et à l'Est par la propriété ADENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108502-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur RIBEIRO Da Sousa Israel, profession : Médecin, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 05 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KPESSI, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Ouest, à l'Est par la propriété DRAFOE KOSSE JEAN, au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Choisissez un élément. que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108503-GL déposée le 08-12-2022, Madame SAYO Koffi, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca ,situé à KPOTAVE, connu sous le nom de ADETIKOPE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la ROUTE TSIKPLONOU KONDJI GUMA, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par la propriété AMEDZRO MAGNON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108504-GL déposée le 08-12-2022, Madame OGBONNA Happiness, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME AGOKPANOU ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété AWUNO KOKU ALOVE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108505-GL déposée le 08-12-2022, Madame ADIGO Voemuwoe Akossiwa, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ZOPOMAHE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété SEGLE KOAMI ERIC, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108506-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur KOWOUI Koffi Ganke, profession : Transporteur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KPESSI, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété ATSU GLEGLLEDJI SENAA., à l'Est et au Sud par la propriété ATCHON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108507-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur KOUMAKO Pierre Lawe, profession : Topographe Dessinateur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 76 ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de BENOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la ROUTE BAGUIDA DEVEGO DE 30m, à l'Ouest par le lot n° 8, au Sud par le lot n° 2, à l'Est par RAS.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108508-GL déposée le 08-12-2022, Madame AKOU ADZOA Dopoevi, profession : Sage-femme d'Etat, demeurant à LOME et domiciliée à ADETA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 70 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de FIDOUPI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 28 m, à l'Ouest, au Sud et à l'Est par la propriété DOVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108509-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur BEKLEYN ESO-BYU C, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à AGOE FIOVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 16 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la VOIE EXPRESS de 50 m, à l'Est par le lot n° 752, au Sud par le lot n°753C, à l'Ouest par le lot n°753.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108510-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur ATAKLO-TSOFOTU Komla, profession : Ménager, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété HALO, à l'Est par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108511-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur YAOSSE Gnakoale, profession : Employé, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 46 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZIATOR, à l'Ouest par une rue de 14m et au Sud par la ROUTE SAGBADO LOGOTE APEDOKOE ATTIGANGOME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108512-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur FANHO Kodzo Agbelemko, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 73ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la Collectivité AGBAKA, à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108513-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur GLAMBO-AKPALO Koffi, profession : Technicien génie Electrique, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 99 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de ANOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108514-GL déposée le 08-12-2022, Madame EGBARE Tchilalo Epse SALIFOU, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 98 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n°3 et n°5, à l'Ouest par le lot n° 6B, à l'Est par le lot n°4B, au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108515-GL déposée le 08-12-2022, Madame EGBARE Tchilalo Epse SALIFOU , profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité LOME ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 75 ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-Ouest par une rue de 50m, au Nord-Est par le lot n°14 A, au Sud-Ouest par le lot n°16 et au Sud-Est par le lot n°15.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108516-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur EGBARE Tchilalo Epse SALIFOU, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à SOGBOSSITO, connu sous le nom de SAGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété AGBO, au Sud par une rue de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108517-GL déposée le 08-12-2022, Madame ADANZOUKIN Akoua Senami, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à KPOGHAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à KPOGAN, connu sous le nom de AGBETSIKO, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété MENSAH ABOLO ADJETEH, à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108518-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur GBEGNON Akoffi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19 a 61 ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par la propriété TOGBEATTI, à l'Est par une rue de 16 m, à l'Ouest par la ROUTE GBODJOME TOGOKOME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108519-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur GBEGNON Akoffi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 98 ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 18m, à l'Ouest et au Sud par la propriété LASSEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108520-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur HONYIGLO Kossi, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOKPOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AZIAKOU, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108521-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur KOUEVI Follivi, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 34 a 76 ca, situé à AKLAKOU, connu sous le nom de ADAGBLEME, préfecture des Lacs et borné au Nord par les propriétés ADOH AKOEBA ET KOUSSAN DEDE, à l'Ouest par une rue de 23 m, à l'Est par une autre rue de 12 m, au Sud par la ROUTE ANFOIN AKLAKOU et la propriété ABAL OHOUME EKOUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108522-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur KOUEVI Follivi, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 14 ca, situé à AKLAKOU, connu sous le nom de AGLEGAN, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GBADOE ANANI, au Sud et à l'Est par des rues de 10m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108523-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur KOUEVI Follivi, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité ATTIEGOU, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 69 ca, situé à AKLAKOU, connu sous le nom de ADAGBLEME, préfecture des Lacs et borné au Nord par les propriétés ANAGO YAOVI, KANGUIAYI, au Sud par la propriété GNIDOUGBE, à l'Ouest par une rue de 23 m, à l'Est par une rue de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108524-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur KOUEVI Follivi, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à AKLAKOUGAN, connu sous le nom de AKLAKOUGAN, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété GBODOE TEKOFI, à l'Ouest par la propriété GBADOE KOUEVI pierre, au Sud et à l'Est par une rue de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108525-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur KOUEVI Follivi, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09 a 00 ca, situé à AKLAKOU, connu sous le nom de ADOGBEME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 10 m, à l'Est par la propriété AYANOU- AHOBILI TETE, au Sud et à l'Ouest par AYI-AGBOVE FALLY DOJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108526-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur KOUEVI Follivi, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AGBLEGAN, connu sous le nom de AGBLEGAN, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 10 m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété GBADOE AHOKIN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108527-GL déposée le 08-12-2022, Madame MONKPEBOR Yawa N., profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09 a 62 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, à l'Ouest au Sud et à l'Est par la propriété AWANYO ATSOU ET AWANYO KODJO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108528-GL déposée le 08-12-2022, Madame PALIDJEYI Ama, profession : Secrétaire d'Administration, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 03 ca, situé à LOME, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par AWANYO ATSOU ET AWANYO KODJO, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108529-GL déposée le 08-12-2022, Madame MONKPEBOR Yawa N., profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 03 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AWANYO ATSOU et AWANYO KODJO, à l'Ouest une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108530-GL déposée le 08-12-2022, M. et Mme AFANGBEDJI Akossiwa Epse BURKHARDI et BURKHARDI wolfgang, profession : Thérapeute, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à ALOGAVI-KOPE, connu sous le nom de ALOGAVI-KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité DEKPO, au Sud par une rue de 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108531-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur DOUMASSI A. Koudjo, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 12 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la Collectivité AKPATSA, au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108532-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur DJISSENOU Komlan Biova, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 34 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de HUMBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20 m, à l'Ouest et au Sud par le lot n° 120A, à l'Est par le lot n° 121.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108533-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur TETEH Attagan Akuete, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à CACAVELI ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 90 ca 50, situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de MASSOUHOIN, préfecture du Golfe et borné au Nord par KODJO BASILE N°12003RT, à l'Ouest par le lot n°153, au Sud par le lot n°156, à l'Est par la VOIE FERREE LOME-ATAKPAME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108534-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur DJONDO Doete Messan, profession : Jardinier, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 09 ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de BALISSIME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété TREVE YAWO, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108535-GL déposée le 08-12-2022, Madame KOUMONDJI Luna A., profession : Etudiante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 76 ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AGBALEPEDO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Ouest et au Sud par le lot n° 2007A, à l'Est par le lot n° 2008.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108536-GL déposée le 08-12-2022, Madame KANGNI Amoko Egnonnam, profession : Assistante Sociale, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 80 ca, situé à AFLAO-GAKLI, connu sous le nom de AGBALEPEDO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud et à l'Est par le lot n° 2007B, à l'Ouest par le lot n° 2006.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108537-GL déposée le 08-12-2022, Madame AZIBU Hanou Essivi, profession : Commerciale, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 01 ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de ANOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1528A, à l'Est par le lot n° 1529, à l'Ouest par une rue de 28 m, au Sud par le lot n° 1538.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108538-GL déposée le 08-12-2022, Madame KORODOWOU Roukietou Epse EGBELEOU, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11 a 79 ca, situé à KELEGOUGAN, connu sous le nom de ZOGBEDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Sud par une rue 16 m, à l'Ouest par la ROUTE NATIONALE N°34 LOME VOGAN, au Nord et à l'Est par la propriété ANTHONY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108539-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur TIEM Nounguiboame Sahm, profession : Employé de Société, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 98 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ATTIEKPOSSOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 18 m, à l'Ouest par une autre rue non dénommée de 18 m, au Sud et à l'Est par la propriété AGBLEVON JOHN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108540-GL déposée le 08-12-2022, Madame DJANGHUENAME Y. Falaman Epse PENN, profession : Cadre Sup Dev Social, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE RESERVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété GATIGLO AFANTSAO, à l'Ouest et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108541-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur BLAGOGEE-HEPONOU Kodjo Mokpokpo, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de WOUGOME DEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEDZUME-ATILA, au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108542-GL déposée le 08-12-2022, Madame DANGANAK.A. Alabani, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 00 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété KOUMESSI, à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108543-GL déposée le 08-12-2022, Monsieur TCHAGBA Abbas, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 02ca, situé à KELEGOUGAN, connu sous le nom de KELEGOUGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune, au Sud par le lot n°6, à l'Est par le lot n°5.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108544-GL déposée le 09-12-2022, Monsieur SOTOU Novinyo Kossi, profession : ingénieur biologiste, demeurant à AMLAME et domicilié à ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à SANGUERA AFIADENYIGBA, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJOKAAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108545-GL déposée le 09-12-2022, Madame GAKPE Avoulete Abla Marie Thérèse, profession : étudiante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 04 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEMEAGOKPANOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSAWA KOKOU et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108546-GL déposée le 09-12-2022, Madame FOLY-EHKE Kokoe Jocelyne, profession : gestionnaire, demeurant à LOME et domiciliée à AFLAO GAKLI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 98 ca, situé à AGOE NYIVE SOGBOSSITO, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 577A, au Sud par une rue de 30 m, à l'Est par une rue de 16 m et à l'Ouest par un lot non numéroté.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108547-GL déposée le 09-12-2022, Madame FOLY-EHKE Dédé, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZTRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 30 m, au Sud par les lots n° 343 et 342, à l'Est par le lot n° 339 et à l'Ouest par le lot n° 341.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108548-GL déposée le 09-12-2022, Madame KONSOU Ablavi Elavagnon épouse KOULETE, profession : technicien supérieur de santé, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à LOME AFLAO AKATO, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété TAVINA MISSADJI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108549-GL déposée le 09-12-2022, Madame SEGLA Adzoa-Sika Maïna Edenam, profession : infirmière, demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGLOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété AMETUKUI, au Sud par la propriété AZIAGBLE JUBINEAU, à l'Est par une rue existante de 12 m et à l'Ouest par la propriété NYAMEDJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108550-GL déposée le 09-12-2022, Monsieur AWITAZI Tchagou, profession : environnementaliste, demeurant à LOOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 13 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud par le lot n° 871, à l'Est par le lot n° 869 et à l'Ouest par le lot n° 870A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108551-GL déposée le 09-12-2022, Madame AGBAGLI Amivi Elisabeth, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ABLOGAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAVI et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108552-GL déposée le 09-12-2022, Monsieur AMEDODJI Komlan Sename, profession : comptable, demeurant à LOME et domicilié à WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 44 a 02 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud par la collectivité AVOUSSOU et à l'Est par les propriétés HOUSSOU JEFFREY ARNOULD A et LOCOH ABLAVI MANA, et l'institut d'enseignement ALBERT LEGRAND.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108553-GL déposée le 09-12-2022, Monsieur GNAVO Magloire E. K. B, profession : directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à KPOVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à ADETIKOPÉ, connu sous le nom de LOGOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AKLAH et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108554-GL déposée le 09-12-2022, M. et Mme AMAH-TCHOUTCHOUI Ekoué et MEVI Cheyla épouse AMAH-TCHOUTCHOUI, profession : informaticien et revendeuse, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 22 ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 20 m, au Sud par le lot n° 587, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 588 A.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108555-GL déposée le 09-12-2022, Monsieur ABOU Amadou, profession : commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 91 ca, situé à ADUGBA, connu sous le nom de HOUMBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 352, au Sud par une rue de 12 m, à l'Est par les lots n° 354A et 356A, et à l'Ouest par les lots n° 355A, 353A et 354C.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108556-GL déposée le 09-12-2022, Monsieur BAWA Tourayi Abdoul-Fataou, profession : commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 77 ca, situé à SOGBOSSITO, connu sous le nom de GNAMASSIGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m, au Sud par le lot n° 195, à l'Est par le lot n° 192 et à l'Ouest par le lot n° 196.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108557-GL déposée le 09-12-2022, Monsieur KALAOU Tchasso, profession : ingénieur de travaux, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 98 ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de KPEDEVI KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KPEDEVI KODJO, au Sud par une rue non dénommée de 16 m et à l'Est par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108558-GL déposée le 09-12-2022, Monsieur KALAOU Tchasso, profession : ingénieur de travaux, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 54 ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de KPEDEVI KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPEDEVI KODJO et à l'Est par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108559-GL déposée le 09-12-2022, Monsieur ZANKOU Yao Neglo, profession : maçon, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 63 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MIHESSO GAVON et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108560-GL déposée le 09-12-2022, Monsieur ADOVLO Koffi, profession : commerçant, demeurant à KPALIME et domicilié à NOVISSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 95 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par un passage de 06 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété NOTOKPE et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108561-GL déposée le 09-12-2022, Monsieur ADOVLO Koffi, profession : commerçant, demeurant à KPALIME et domicilié à NOVISSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 76 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 14 m, au Sud par les lots n° 1706 et 1708, à l'Est par le lot n° 1708 et une rue en projet de 14 m, et à l'Ouest par le lot n° 1705.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108562-GL déposée le 09-12-2022, Monsieur DINAH Aladji, profession : informaticien, demeurant à LOME et domicilié à DZIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 22 ca, situé à ADETIKOPE KLADJEME, connu sous le nom de AVEHOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route ADETIKOPE AVETA de 30 m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité GADA et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108563-GL déposée le 09-12-2022, Monsieur DINAH Aladji, profession : informaticien, demeurant à LOME et domicilié à DZIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 97 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME DEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété FIADEDZI, au Sud par une rue de 16 m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108564-GL déposée le 09-12-2022, Monsieur EDORH Cedric Wilfried Semanou, profession : auditeur financier, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 89 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KPODZI YEWEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KLOGO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108565-GL déposée le 09-12-2022, Monsieur N'SOUGAN Kokouvi Teko, profession : électro technicien, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 75 ca, situé à LOME BE ATTIEGOU, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1124, au Sud par le lot n° 1126, à l'Est par le lot n° 1125B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108566-GL déposée le 09-12-2022, Monsieur ABDOULAYE Abdoul Telebi, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AFLAO GAKLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 3463, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 3464 et à l'Ouest par le lot n° 3460.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108567-GL déposée le 09-12-2022, Madame DEJEAN Assibi, profession : sans emploi, demeurant à ANEHO et domiciliée à ANEHO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 05 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DRAFOE, au Sud par la propriété KODJOVI AHLONKO GAGNON et à l'Est par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.